

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	26.03.2022	21h33	22.148	DDTE
Annule et remplace				

**Auteur(s) : Cloé Dutoit**

**Titre : Lever le voile sur la provenance géographique de l'énergie consommée dans le canton de Neuchâtel**

**Contenu :**

L'offensive militaire perpétrée par la Russie en Ukraine a mis en lumière notre dépendance énergétique, mais également la question de la provenance géographique de l'énergie consommée.

Or, dans le canton de Neuchâtel, cette information est passablement trouble. La provenance géographique de l'énergie consommée n'apparaît en effet plus dans les statistiques de l'énergie du canton depuis une dizaine d'années.

Chez les fournisseurs, la provenance n'est pas plus claire. Selon Viteos, par exemple, concernant le gaz russe, aucun chiffre précis n'est fourni : « *Il est aujourd'hui pratiquement impossible de stopper les molécules de gaz russe. Le négoce gazier ne connaît à ce jour aucun système de déclaration d'origine, ni aucune obligation d'authentification dans ce sens. À la différence du secteur électrique, il n'existe pas encore de système globalement reconnu de traçabilité des provenances.* »<sup>1</sup>

Le Conseil d'État est dès lors prié de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- Pourquoi la provenance géographique de l'énergie consommée dans le canton n'est-elle plus indiquée dans les statistiques cantonales établies par le service de l'énergie et de l'environnement, alors que tel était le cas il y a un peu plus de dix ans ?
- La provenance géographique (production) de l'énergie consommée est-elle accessible publiquement et facilement d'une autre manière pour la population ?
- Où sont extraites les principales sources d'énergie consommées dans le canton (gaz et combustibles pétroliers notamment) ?

<sup>1</sup><https://viteos.ch/faq-augmentation-des-prix-du-gaz/>

**Développement :**

Selon l'article 32, alinéa 4, LCEN, « *l'origine géographique et le mode de production des énergies consommées font annuellement l'objet d'une information publique* ».

Or, il ressort des statistiques de l'énergie publiées annuellement par le service de l'énergie et de l'environnement que l'origine géographique de production de l'énergie consommée n'y apparaît plus depuis plus de dix ans. Il apparaît également que, chez les fournisseurs d'énergie, cette information n'est pas non plus facilement accessible.

Le Conseil d'État est dès lors invité à lever le voile sur la provenance géographique de la production de l'énergie consommée dans le canton de Neuchâtel.

**Souhait d'une réponse écrite : OUI**

**Demande d'urgence : NON**

**Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :**

Cloé Dutoit

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Fanny Gretilat	Juliette Grimm	Stéphanie Skartsounis

Cécile Guinand	Diane Skartsounis	Monique Erard
Christine Ammann Tschopp	Adriana Ioset	Patrick Erard
Emma Combremont	Manon Roux	Armin Kapetanovic
Marie-France Vaucher	Céline Barrelet	Sven Erard